

La peupleraie est une formation boisée spécifique. A ce titre, elle abrite une biodiversité qui lui est propre.

Le degré de naturalité* de la peupleraie dépend du caractère plus ou moins intensif de sa gestion. La strate herbacée d'une peupleraie régulièrement fauchée se rapproche d'une prairie. Une peupleraie âgée dans laquelle se développe un sous-étage arbustif (Chêne pédonculé, Frêne commun, Aulne glutineux...) s'apparente, elle, à un boisement feuillu spontané.

Peupleraie et biodiversité floristique

La présence d'espèces végétales dépend en premier lieu des caractéristiques de la station, de son passé cultural et du degré de fermeture du couvert forestier.

La faible densité de la peupleraie et son cycle de production rapide (le plus souvent moins de 25 ans), permettent l'expression d'une flore variée et évolutive entre la prairie et la forêt.

Dans les premières années, les peupleraies présentent une végétation constituée d'espèces caractéristiques des milieux ouverts. La fermeture progressive du couvert entraîne une modification des associations végétales en faisant disparaître les espèces plus exigeantes en lumière, au profit des espèces tolérant l'ombre. Dans les peupleraies surannées*, le cortège floristique se réduit et se compose principalement d'espèces des milieux forestiers.

Peupleraie et oiseaux

Les peupleraies abritent une avifaune* assez peu diversifiée, composée d'espèces plutôt « ordinaires ». Toutefois, la présence de strates herbacées et arbustives bien développées favorise la diversité des populations d'oiseaux.

Les peupleraies proches des cours d'eau hébergent une richesse spécifique plus élevée que les peupleraies de plateau, puisqu'elles comptent également une partie de la diversité des oiseaux que l'on trouve en milieu humide. Il ne semble pas exister d'espèces d'oiseaux inféodés aux peupliers, bien qu'on y observe fréquemment le loriot.



Loriot avec un insecte dans le bec

Des oiseaux plutôt inféodés aux prairies s'observent dans les jeunes peupleraies (pipit farlouse, tarterpâtre...). De nombreuses espèces d'oiseaux forestiers fréquentent les peupleraies matures (pic épeiche, grimpereau des jardins...).

La bécasse des bois, pour peu que le sous-étage de ronce soit fourni, y trouve des lieux de repos durant sa migration.

Le Martin pêcheur qui apprécie les plans d'eau et abords de cours d'eau peut également être présent dans les peupleraies alentours.



Parole de Lorie :

Le maintien d'une partie de la végétation est recommandé pour favoriser l'accueil des populations d'oiseaux.

Deux types d'interventions sont possibles :

- Le broyage en alternance d'une interligne sur deux, suffisant pour permettre l'accès aux arbres lors des tailles et des élagages ;
- Le broyage de la végétation (largeur d'un passage de broyeur) de part et d'autre de la ligne de plantation, en laissant le reste de l'interligne en l'état (voir photo ci-dessous à droite) ;

Pour préserver les oiseaux nichant au sol, le broyage de la végétation doit être réalisé après la période de nidification, c'est-à-dire à partir de la mi-juillet (voir photo ci-dessous à gauche). Enfin, après le dernier élagage, il n'est plus nécessaire de broyer annuellement la parcelle.



Peupleraie fauchée après le 15 juillet



Passage au broyeur le long des peupliers avec maintien de la végétation sur le reste de l'interligne

Peupleraie et insectes

Les différents stades de développement de la peupleraie offrent des habitats variés pour les insectes.

D'autres types d'usage du sol (forêt, prairie) et des stades forestiers plus matures sont cependant indispensables à la conservation de l'entomofaune*. La peupleraie abrite une entomofaune diversifiée, qui varie selon les espèces et cultivars considérés. Ainsi, une publication de 1998 (*Les insectes associés au peuplier- Delplanque et al - éditions Memor*) a dénombré plus de 500 groupes ou familles d'insectes inféodés au genre *Populus*. La peupleraie peut accueillir quelques espèces rares et/ou protégées de papillons (Petit Mars Changeant, Grand Sylvain...).



Grand paon de jour



Libellule

Peupleraie et milieux naturels remarquables

La populiculture est susceptible d'impacter trois types de milieux naturels de la Directive Habitats, Faune, Flore (à l'origine de la mise en place du réseau Natura 2000) :

- Certaines prairies humides de fauche : ces habitats à très forte valeur écologique disparaissent rapidement lorsqu'ils ne sont plus entretenus, notamment en cas de déprise agricole. La plantation de peupliers permet de maintenir ce type d'habitat à condition de pratiquer des fauches régulières ;

- La mégaphorbiaie* : c'est milieu reconnu pour son excellente diversité floristique (reine des prés, angélique sauvage, eupatoire chanvrine, valériane officinale rampante...) ainsi que pour son intérêt vis à vis de l'entomofaune. La richesse en espèces patrimoniales de la mégaphorbiaie et sa diversité floristique diminuent rapidement lorsque le milieu se ferme.

La peupleraie, par ses faibles densités de plantation permet de maintenir la végétation caractéristique de la mégaphorbiaie en sous-étage à condition de lui appliquer une sylviculture adaptée ;

- La forêt alluviale à frêne et aulne : elle occupe de faibles superficies le long des cours d'eau et peut se développer en bordure de parcelle, à proximité des peupleraies. Il convient de préserver cet habitat typique en s'abstenant de le planter.



Maintien d'une végétation caractéristique de la mégaphorbiaie sous peupleraie

La prairie humide oligotrophe* qui est également un habitat de la Directive Habitat Faune Flore n'est pas adaptée à la populiculture en raison de sa trop faible richesse minérale et d'un engorgement trop important.



Aulnaie frênaie alluviale en bordure de la Seiche (35)



Prairie oligotrophe à jonc acutiflore et molinie (Sainte-Hélène - 56)

Parole de Loriot :



En présence d'une prairie humide sous les peupliers : faucher la prairie une fois par an.

En présence d'une mégaphorbiaie sous les peupliers, la gyrobroyer tous les 3-4 ans pour la régénérer, et éliminer le recrû ligneux (saules, frênes...) qui pourrait la concurrencer.

Dans les deux cas, élaguer précocement les arbres pour favoriser un bon ensoleillement de la strate herbacée.

Peupleraie et milieux patrimoniaux

Des peupleraies ont autrefois été installées dans des stations gorgées d'eau dès la surface correspondant à un milieu d'intérêt patrimonial : l'Aulnaie- frênaie marécageuse (voir guide «Les milieux d'intérêt patrimonial-reconnaissance et gestion» sur le site internet du CRPF : https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/data/guide_milieux.pdf).

Ces peuplements ont en général peu de valeur et sont difficilement exploitables en raison de la très faible portance du sol. Il est préconisé de ne pas replanter de peupliers après la coupe. Le milieu retrouvera son caractère typique après disparition des peupliers.



Peupleraie surannée en zone marécageuse



Débusquage de peupliers à l'aide de chevaux pour préserver un milieu à forte valeur écologique

Peupleraie et éléments de biodiversité associés



La mosaïque de milieux observée dans les petites vallées bretonnes crée naturellement une biodiversité* intéressante.

Cette juxtaposition d'habitats variés (ripisylves*, haies-lisières, dépressions humides, arbres morts et à cavités, friches,...) est favorable à la faune et à la flore locales.

La peupleraie est un élément de la biodiversité à part entière ; elle participe au bon fonctionnement des continuités écologiques.

Vieux peupliers morts



Parole de Loriot :

- Conserver et entretenir les ripisylves, lieux de nourriture, de reproduction et de déplacement pour la faune
- Maintenir des arbres d'émonde*, des arbres morts et/ou à cavités présents en bordure de parcelles ou de fossés,
- Préserver les haies bocagères périphériques et installer la première ligne de peupliers à une distance suffisante pour éviter le phototropisme (au moins 7 mètres)
- S'abstenir de boiser les zones très «mouilleuses», d'autant plus que l'investissement est hasardeux.